

PREVENTION ET SECOURS CIVIQUES DE NIVEAU 1 (PSC1)

À SAVOIR

- 7h de formation
- 6 à 10 personnes par formateur
- Aucun pré - requis nécessaire
- Formation directement en entreprise (intra-entreprise) ou dans nos locaux (inter-entreprise)

Qu'est-ce que le « PSC1 » ?

Le « PSC1 » désigne la formation « prévention et secours civiques de niveau 1 » (ex – AFPS), formation de base aux premiers secours.

Cette formation est définie par le Ministère de l'Intérieur. Toute personne peut suivre cette formation. Le formateur évalue les stagiaires de façon continue tout au long de la formation (il n'y a pas d'examen).

Le but de cette formation est d'apprendre à l'individu à savoir réagir face à un danger ou un accident.

Contenu de la formation :

PROTÉGER :

Se protéger et protéger les autres face à un danger

ALERTER :

Savoir choisir le service d'urgence à contacter en fonction de la situation

SECOURIR :

Savoir réagir efficacement face à des accidents en attendant l'arrivée des secours (plaie, hémorragie externe, brûlure, traumatisme, étouffement, perte de connaissance, arrêt cardiorespiratoire)

- Intervenant :
Formateur habilité et sapeur-pompier
- Issue de la formation :
Certificat PSC 1 délivré aux stagiaires ayant participé activement à la formation
- Renouvellement conseillé :
3 heures tous les 5 ans
(Formation continue PSC1)

TARIF : NOUS CONTACTER

COMMENT NOUS CONTACTER ?

Mail :

contact@i2sformations.com

Téléphone :

Pierre LEGROS (gérant) :

06 85 75 65 84

Quentin MACHEBEUF
(responsable commercial) :

06 27 72 55 31

Nos réseaux sociaux :

f Facebook :

facebook.com/i2sformations

in LinkedIn :

[linkedin.com/company/
i2s-formations](https://linkedin.com/company/i2s-formations)

Notre site web :

www.i2sformations.com